



**Lieu de la formation :**

Université Rennes 2  
Place du Recteur Henri le Moal  
CS 24 307  
35 043 Rennes cedex  
☎ 02.99.14.10.10  
<http://www.univ-rennes2.fr>

**Coordinateur du Master :**

Christophe EHRHART  
☎ 02.99.14.18.12  
@ : [christophe.ehrhart@univ-rennes2.fr](mailto:christophe.ehrhart@univ-rennes2.fr)

**Responsable du tronc commun :**

Jean-Paul MARECHAL  
☎ 02.99.14.18.11  
@ : [jean-paul.marechal@univ-rennes2.fr](mailto:jean-paul.marechal@univ-rennes2.fr)

**Secrétariat du Master :**

Marie-Laure CHATELET  
☎ 02.99.14.14.96  
@ : [m2\\_ate@univ-rennes2.fr](mailto:m2_ate@univ-rennes2.fr)

**Pour tout renseignement d'ordre général :**

**Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)**  
Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes Cedex  
Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : [r2sui@univ-rennes2.fr](mailto:r2sui@univ-rennes2.fr)

## INFORMATIONS

Consultez les panneaux d'affichage par année (niveau 1, bâtiment A) pour des informations sur :

- Les emplois du temps.
- La répartition des étudiants en groupes de TD.
- Les absences des enseignants et rattrapage de cours / TD.
- Les modalités de contrôle.
- Le calendrier des examens.
- Les résultats d'examens et consultations des copies.

Pour tout autre renseignement, vous vous adresserez :

- Prioritairement, à l'accueil de l'UFR Sciences sociales, Bâtiment A, porte A 220, ouvert du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h.

Qui vous aiguillera éventuellement vers votre secrétariat, Bâtiment A, porte A226 (ouvert du lundi au vendredi sauf le mercredi, de 13h30 à 17h).

**Chaque enseignant a des heures de réception** ; ces heures sont affichées près du bureau A 221.

**Pour consulter des ouvrages** (livres, revues, dictionnaires, journaux) divers lieux sont à votre disposition :

- La Bibliothèque universitaire, accessible à tous les étudiants inscrits à Rennes 2. Elle est ouverte du lundi au samedi.
- L'espace documentation de l'UFR Sciences sociales, bâtiment B.
- La médiathèque (langues vivantes) située dans le bâtiment L.

Selon les cas vous pourrez emprunter les ouvrages ou travailler sur place.

**Pour travailler sur micro ordinateur**, des salles informatiques sont mises à disposition, dont la salle info AES, en A 112.

**Pour étudier à l'étranger**, l'Université, votre UFR, votre département ont établi des accords avec des établissements d'Europe, des Etats Unis ou du Québec. Ces échanges concernent les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de licence ou de master. Pour partir, il faut le prévoir un an à l'avance et se renseigner lors de la semaine internationale, prévue courant novembre.

Contact Relations internationales :  
[gerhard.krauss@uhb.fr](mailto:gerhard.krauss@uhb.fr)

Associations étudiantes

Diverses associations étudiantes existent à l'Université. En AES, deux associations complémentaires sont actives.

L'association « SEA », des étudiants en cours de formation, propose divers services : vente d'annales d'examens ou de disquettes, bourse aux livres, ...

En collaboration avec AES Réseau (association des anciens étudiants d'A.E.S.), elle a organisé des colloques :

- en 1999 « Les 35 heures »,
- en 2000 « Les nouvelles technologies »,
- en 2001 « Loi 1901 sur les associations »,
- en 2002 « 20 ans de décentralisation »,
- en 2003 « Les 30 ans de la filière ».

Elle participe au forum Orientation Emploi et propose diverses activités festives.

**Local : A 101, poste : 14.91**

## PRESENTATION GENERALE DU MASTER ATE

Le master est constitué autour d'un objet central, l'*administration des territoires et des entreprises*, dans un contexte élargi à l'Union Européenne et dans une perspective de double régulation par les politiques publiques et par le marché. Il intègre une perspective sociale par la prise en compte des politiques d'emploi dans les territoires et les entreprises et par l'attention portée à l'économie sociale comme mode de régulation à part entière, intégrant des objectifs sociaux. Il développe une perspective internationale par l'ouverture d'une nouvelle spécialité de M2 délocalisée à Hanoi (Vietnam) consacrée aux questions européennes et aux relations euro-asiatiques et par l'ouverture d'un parcours correspondant à Rennes en 2010 (Etudes européennes-métiers internationaux).

Tout en permettant une spécialisation des étudiant(e)s, l'*organisation du master* vise à favoriser le partage de cadres de références communs sur les territoires, les organisations et sur les régulations par le marché et les politiques publiques. L'appel large aux sciences sociales (sciences économiques, sciences de gestion, sciences juridiques, sciences politiques, sociologie) vise à éviter les tendances à la segmentation et à favoriser une approche interdisciplinaire, montrant la complexité et les implications multiples des décisions prises.

Le master a pour ambition de former des professionnels appelés à exercer des fonctions d'encadrement avec des responsabilités de management, qu'ils puissent gérer des services et des politiques d'emploi dans des entreprises publiques, privées ou dans des organismes de l'économie sociale et solidaire. Il vise à développer des capacités transversales de conception et de mise en œuvre de projets de management qui renvoient à quatre dimensions :

- L'analyse et le diagnostic
- La proposition, la mise en œuvre et le pilotage de projets
- La communication et l'animation sur les projets et les actions entreprises
- La maîtrise des outils professionnels relevant du champ d'intervention

La formation accorde une place importante aux principes de la formation par alternance, par le temps dévolu et par les modules de formation qui font appel à des mises en situation (simulation, méthodologie, etc.).

## ORGANISATION GENERAL DES ENSEIGNEMENTS

La formation se caractérise par un tronc commun à tous les étudiant(e)s au S7 (2 modules de 48 heures). Il leur donne des concepts et notions communs sur les enjeux de territoires et d'organisations dans un cadre européen en fonction des mécanismes de régulation (marché, politiques publiques). Nous avons pris le parti d'ancrer ces approches dans une perspective de développement durable. Au cours du S8 et du S9, le tronc commun se subdivise en deux options (48 heures par semestre), l'une plus centrée sur les organisations et l'autre sur les territoires dans une perspective européenne. Cette subdivision doit permettre aux étudiants de construire un parcours individuel de formation en privilégiant certaines composantes du master. La validation du parcours européen conduit à l'attribution d'un *Certificat d'études européennes*.

Un module de méthodologie, identique pour toutes les spécialités, est présent au S7, S8 et S9, à raison de 48 heures par semestre. Il a une double finalité :

- développer des capacités à produire des connaissances à visée professionnelle
- développer des capacités de communication (sur soi, dans les organisations et les territoires)

Ce module a pour finalité de poser les deux dimensions sur lesquelles repose le master : un ancrage dans une pratique de la recherche en science sociales (d'où des enseignements de méthodologie) et un ancrage dans le projet professionnel de l'étudiant(e) (d'où un accompagnement à la construction du projet professionnel et à la recherche d'un stage) Un parcours plus orienté vers la recherche sur les objets du master peut être construit.

### STAGES :

Au début du S8, 4 semaines sont affectées à un terrain, pour permettre aux étudiant(e)s d'ancrer et de capitaliser leurs apprentissages *in situ*. Les modalités pédagogiques peuvent varier selon les spécialités (terrain collectif, stage individuel, simulations, projet tuteuré). Dans le module méthodologie, l'accompagnement est pris en compte sous le terme « Atelier », mais il n'exclut pas d'autres valorisations spécifiques dans le cadre des spécialités.

Au S10, se déroule un stage en situation professionnelle d'une durée minimale de trois mois, avec rendu d'un mémoire de fin d'études. Ces stages de fin d'études peuvent connaître des variations selon les spécialités.

### TRAVAUX PERSONNELS (TRAVAUX D'ETUDES ET DE RECHERCHE) :

Les TER s'inscrivent dans le cadre d'une pédagogie du projet qui fait de chaque étudiant(e) l'acteur (trice) principal(e) de sa formation. L'étudiant(e) est ainsi appelé à développer un projet professionnel qui lie ses acquis antérieurs, ses motivations personnelles et ses visées professionnelles et qui trouve son aboutissement lors du stage d'études de fin de S10.

Quelle que soit la spécialité de formation, un mémoire de fin d'études doit attester les capacités acquises par l'étudiant(e) (analyse et diagnostic ; proposition, mise en œuvre et pilotage ; communication et animation ; maîtrise des outils professionnels) en prenant appui sur un stage en situation professionnelle. Le mémoire de fin d'études donne lieu à une soutenance devant un jury composé de professionnels du lieu de stage et d'universitaires.

## **PUBLICS VISES**

### **↳ Formation initiale**

Des étudiant(e)s se préparant à des carrières professionnelles dans les secteurs des ressources humaines, du management des organisations publiques, privées ou de l'économie sociale.

Le profil attendu est celui d'étudiant(e)s soucieux(ses) se doter de capacités professionnelles ancrées dans une culture interdisciplinaire en sciences sociales et nourries par la pratique de la recherche et de l'expertise. Par la spécialisation et la confrontation avec des terrains d'expérience diversifiés, ces étudiant(e)s devront être en mesure de transformer ces capacités en compétences professionnelles valorisables sur le marché de l'emploi dans les secteurs de l'administration, du management et de l'économie sociale.

### **↳ Formation continue (types de publics)**

Des cadres intermédiaires des entreprises, des administrations et de l'économie sociale qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle et la compléter par des contenus, des méthodes et des outils de sciences sociales et du management. L'extension du champ couvert par le Master, la diversité des spécialités et options, le découpage en Unités de formation capitalisables et la définition des évaluations en termes de capacités et de compétences favorisent la pratique de la VAE et la participation de publics de formation continue et d'éducation permanente.

### **Licences donnant accès de droit en première année du Master ATE**

- Licence AES

L'accès pour les autres diplômes de niveau licence est soumis à un examen par une commission qui se prononce à partir du parcours préalable du candidat et de son projet de formation. L'acquisition de connaissances de base dans les disciplines majeures du master et de la spécialité est une condition nécessaire pour l'accès en formation initiale.

### **ACCÈS EN MASTER 2**

L'accès en Master 2 a lieu après audition par un jury d'admission par spécialité. Il prend en compte le projet professionnel et l'expérience acquise dans les formations et les stages professionnels.

## **SPÉCIALITÉ : POLITIQUES D'EMPLOI, RESSOURCES HUMAINES**

### Responsable pédagogique

Anne EYDOUX

☎ 02.99.14.18.14

@ : [anne.eydoux@univ-rennes2.fr](mailto:anne.eydoux@univ-rennes2.fr)

### Objectifs de la formation :

La spécialité **Politiques d'Emploi, Ressources Humaines (PERH)** vise à former des professionnels de la promotion de l'emploi compétents dans le développement, l'appropriation, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs d'emploi et de formation.

La formation vise à développer les capacités d'analyse de l'emploi et des ressources humaines dans une perspective de promotion de l'emploi, non seulement au niveau des organisations (entreprises publiques ou privées, organismes publics, associations, etc.) mais aussi au niveau de leur environnement (bassins d'emploi, institutions compétentes, partenaires variés, etc.). En partant de l'idée selon laquelle l'action sur l'emploi exige le dépassement d'approches isolées et la mobilisation d'un réseau de collaborations, la formation vise l'expertise tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau de ses relations avec des partenaires extérieurs, et met tout particulièrement l'accent sur l'interface entre les dispositifs internes et externes.

Il s'agit également de former des professionnels de la formation et de l'insertion compétents dans l'appropriation des dispositifs publics nationaux et communautaires et ayant des aptitudes à mobiliser des collaborations et à travailler en partenariat avec de multiples acteurs.

### Champs d'insertion professionnelle :

La spécialité prépare directement à l'exercice des fonctions d'assistant ressources humaines, chargé de recrutement, chargé de formation, assistant juridique ressources humaines, consultant, chef de projet, chargé d'études, chargé de mission emploi-formation, conseiller emploi.

Elle prépare également à l'exercice des fonctions de chargé(e) d'insertion, chargé de formation, chargé de recrutement, consultant, responsable de projet, chargé d'études, chargé de mission emploi-formation, conseiller emploi-insertion. Ces professionnels sont plus particulièrement appelés à travailler au sein d'intermédiaires de l'emploi publics (ANPE, etc.), associatifs ou privés (associations intermédiaires, groupements d'employeurs, entreprises de travail temporaires, etc.), au sein d'entreprises, ou encore dans le cadre de partenariats impliquant des acteurs institutionnels et des entreprises.

### Dates d'inscription M2 pour la rentrée 2011-2012 :

- Date de retrait de dossier : **à partir du 15 mars 2011**
- Date limite de dépôt de dossier : 1<sup>ère</sup> session : **le 10 juin 2011**  
2<sup>ème</sup> session : **le 1<sup>er</sup> septembre 2011** (sous réserve de places disponibles)
- Examen et sélection des dossiers : 1<sup>ère</sup> session : **entre le 10 et le 20 juin 2011**  
2<sup>ème</sup> session (sous réserve) : **début septembre 2011**
- Examen des dossiers et/ou entretien : 1<sup>ère</sup> session : **entre le 20 et le 30 juin 2011**  
2<sup>ème</sup> session (sous réserve) : **début septembre 2011**
- Notification de la décision : 1<sup>ère</sup> session : **début juillet 2011**  
2<sup>ème</sup> session (sous réserve) : **avant le 9 septembre 2011**

## **SPÉCIALITÉ : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

### **Responsable pédagogique**

Alain AMINTAS

☎ 02.99.14.18.17

@ : [alain.amintas@univ-rennes2.fr](mailto:alain.amintas@univ-rennes2.fr)

### **Objectifs de la formation :**

La spécialité vise à former des professionnels en management et conduite de projet dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

La spécialité a pour objectif de former des professionnels aptes à gérer des organismes de l'économie sociale et solidaire pour articuler des enjeux d'efficacité et de développement des valeurs constitutives de ce secteur. Il vise également à former des professionnels aptes à porter et à animer des projets de réseaux de développement solidaire, de mutualisation de ressources, de coordination de projets coopératifs.

### **Champs d'insertion professionnelle :**

L'objectif est de former des cadres gestionnaires de l'économie sociale (structures mutualistes, coopératives et associatives) et solidaire (entreprises d'insertion, de services aux personnes dépendantes, etc.). Il vise aussi à préparer à des fonctions de chargés d'études et de missions, porteurs de projets et animateurs de réseaux de développement solidaire, de mutualisation de ressources, de coordination de projets coopératifs.

### **Dates d'inscription M2 pour la rentrée 2011-2012 :**

- Date de retrait de dossier : **à partir du 15 mars 2011**
- Date limite de dépôt de dossier : 1<sup>ère</sup> session : **le 10 juin 2011**  
2<sup>ème</sup> session : **le 26 août 2011**
- Examen et sélection des dossiers : 1<sup>ère</sup> session : **du 14 au 17 juin 2011**  
2<sup>ème</sup> session : **fin août 2011**
- Examen des dossiers et/ou entretien : 1<sup>ère</sup> session : **entre le 20 et le 31 juin 2011**  
2<sup>ème</sup> session : **début septembre 2011**
- Notification de la décision : 1<sup>ère</sup> session : **début juillet 2011**  
2<sup>ème</sup> session : **avant le 10 septembre 2011**

## **SPÉCIALITÉ : MANAGEMENT PUBLIC**

### **Responsable pédagogique**

Corinne DELON-DESMOULIN

☎ 02.99.14.18.24

@ : [corinne.delon@univ-rennes2.fr](mailto:corinne.delon@univ-rennes2.fr)

### **Objectifs de la formation :**

La spécialité vise à former des cadres, chargés d'études ou chargés de missions au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale, ou des organismes privés intervenant étroitement dans le champ de l'action publique (bureaux d'études, cabinets de conseil, sociétés d'économie mixte...).

### **Champs d'insertion professionnelle visés :**

La spécialité vise à former des fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique (étatique et territoriale) et des contractuels dans les domaines de l'urbanisme, du développement local, de la communication institutionnelle et européenne, chargés de mission du secteur privé dans des métiers en relation avec les collectivités territoriales (chargé d'opération dans les sociétés d'économie mixte, ...).

### **Dates d'inscription M2 pour la rentrée 2011-2012 :**

- Date de retrait de dossier : **à partir du 15 mars 2011**
- Date limite de dépôt de dossier : **le 10 juin 2011**
- Examen et sélection des dossiers : **entre le 10 et le 15 juin 2011**
- Entretien : **2<sup>ème</sup> quinzaine de juin 2011**
- Notification de la décision : **début juillet 2011**

**ORGANISATION ET DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE TRONC COMMUN (MASTER ATE)**

**SEMESTRE 7 (MASTER 1)**

UE Méthodologie

**UEM 1 E4A7M1 (5ects)**

- E4A7M11 Méthodes de recherche en sciences sociales
- E4A7M12 Pratiques de la documentation
- E4A7M13 Elaboration du projet professionnel
- E4A7M14 Apprentissage de pratiques professionnelles

**UEM 2 E4A7M2 (10ects)**

- E4A7M21 Enjeux du développement durable
  - E4A7M211 Le développement durable : cadres, concepts et mise en œuvre
  - E4A7M212 Justice et solidarité
- E4A7M22 Enjeux de régulation et d'organisation en Europe
  - E4A7M221 Droit du marché intérieur et régulation des politiques en Europe
  - E4A7M222 Gouvernance économique et impacts sur les organisations et les marchés

**SEMESTRE 8 (MASTER 1)**

UE Méthodologie

**UEM 3 E4A8M1 (5ects)**

- E4A8M11 Pratiques de l'information professionnelle
- E4A8M12 Atelier
- E4A8M13 Atelier spécifique profil recherche

**UEM 4 E4A8M2 (5ects)**

Au choix

- E4A8M21 Organisations et société
  - E4A8M211 Sociologie des organisations et des réseaux
  - E4A8M212 La performance sociale des organisations

OU

- E4A8M22 Politiques européennes
  - E4A8M221 Politiques de la concurrence
  - E4A8M222 Politiques sociales : approches européenne et comparée

Langues au S7 et S8

**SEMESTRE 9 (MASTER 2)**

Enseignements de tronc commun au choix :

- E4A9F11 Organisations et information
  - E4A9F111 Management de l'information et de la communication
  - E4A9F112 Stratégies des organisations
- E4A9F12 Programmes européens
  - E4A9F121 Politiques et programmes européens dans les territoires
  - E4A9F122 Action communautaire et diversité des structures socio-économiques

**SEMESTRE 10 (Uniquement pour les étudiant(e)s prenant un profil recherche)**

Epistémologie et Méthodologie  
Valorisation, écrite et orale de la recherche

ENSEIGNEMENTS DE LA SPECIALITE « POLITIQUE D'EMPLOI ET RESSOURCES HUMAINES »

**SEMESTRE 7 (MASTER 1)**

- E4L7S11 Economie de la formation (+ conférences professionnelles)
- E4L7S12 Gestion des ressources humaines (+ conférences professionnelles)
- E4L7S13 Politiques sociales et institutions du social en France (+ conférences professionnelles)

**SEMESTRE 8 (MASTER 1)**

- E4L8S11 Droit du travail (+ conférences professionnelles)
  - E4L8S12 Relations professionnelles (+ conférences professionnelles)
- Et au choix**
- E4L8S131 Comportement organisationnel (+ conférences professionnelles)
- ou**
- E4L8S132 Professions et pratiques du social (+ conférences professionnelles)

**SEMESTRE 9 (MASTER 2)**

**Module santé et travail ou Entreprenariat (au choix)**

- E4L9S11 Santé et travail
  - E4L9S111 Santé et conditions de travail
  - E4L9S112 Ergonomie et conditions de travail (conférences professionnelles)
- E4L9S12 Entreprenariat
  - E4H9S11 Techniques marketing appliquées
  - E4H9S12 Entreprenariat : création et développement d'activités

**Module Politiques d'emploi et marchés du travail (au choix)**

- → E4L9S211 Politiques d'emploi en France et en Europe
  - ou** → E4L9S221 Intermédiaires de l'emploi et mise en œuvre des politiques d'emploi
- E4L9S212 Marchés du travail, intermédiation et recrutement (conférences professionnelles)

**Modules optionnels (au choix)**

- **E4L9S31 Stratégie des RH**
- E4L9S311 Stratégie des RH dans les organisations publiques et privées
- E4L9S312 Gestion du travail et de l'emploi (conférences professionnelle)

**ou**

- **E4L9S32 Insertion**
- E4L9S321 Sociologie de l'insertion

**E4A9M1 Méthodologie**

- E4A9M11 Système d'information et management des organisations
- E4A9M12 Montage de projets
- E4A9M13 Epistémologie

**SEMESTRE 10 (MASTER 2)**

**E4L0S1 Spécialisation 1**

- E4L0S11 Diagnostic organisationnel
- E4L0S12 Droit et pratiques sociales
- E4L0S13 Formation, qualification, compétences

**E4L0S2 Spécialisation 2**

- E4L0S21 Méthodologie du pré-mémoire et mémoire
  - E4L0S221 Ateliers (ou recherche)
- Recherche - E4A0S21 Epistémologie et méthodologie**
- E4A0S22 Valorisation écrite et orale de la recherche

**E4L0M1 Outils méthodologiques (au choix)**

- E4L0M11 Informatique et GRH
- E4L0M12 Statistiques

**ENSEIGNEMENTS DE LA SPECIALITE « MANAGEMENT DES ORGANISATIONS  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »**

**SEMESTRE 7 (MASTER 1)**

- E4H7S11 Fondements de l'ESS
  - E4H7S111 Fondements théoriques de l'ESS
  - E4H7S112 Identités de l'ESS et les contraintes économiques
- E4H7S12 Cadre juridique et pratiques contractuelles
  - E4H7S121 Les formes juridiques des organisations de l'ESS
  - E4H7S122 Ateliers de pratiques professionnelles

**SEMESTRE 8 (MASTER 1)**

- E4H8S11 Règles de gestion et mise en œuvre des activités
  - E4H8S111 Entreprise sociale : Analyse de situations et simulation d'activités
  - E4H8S112 Dynamique financière et fiscale des organisations de l'ESS
- E4H8S12 Organisation et gestion des relations
  - E4H8S121 Management des services
  - E4H8S122 Stratégie relationnelle : usagers, bénévoles, salariés
  - E4H8S123 Droit du travail (relations individuelles et collectives)

**SEMESTRE 9 (MASTER 2)**

- E4H9S1 Entreprenariat
  - E4H9S11 Techniques marketing appliquées
  - E4H9S12 Entreprenariat : création et développement d'activités
- E4H9S2 Outils de gestion
  - E4H9S21 Pilotage de la performance
  - E4H9S22 Techniques d'évaluation
- E4A9M1 Méthodologie
  - E4A9M11 Système d'information et management des organisations
  - E4A9M12 Montage de projets
  - E4A9M13 Epistémologie
- E4H9M2 Acteurs et territoires (au choix)
- E4H9M21 Orientation ESS
  - E4H9M211 Logiques d'acteurs et projets collectifs
  - E4H9M212 Organisations projets et territoires

**SEMESTRE 10 (MASTER 2)**

- E4H0S1 Méthodologie ou recherche (au choix)
- E4H0S11 Méthodologie : Gestion et dynamique des activités et projets (séminaires, conf. pro. à thèmes)
- E4H0S12 Entreprenariat
  - E4H0S21 Epistémologie et méthodologie
  - E4H0S22 Valorisation écrite et orale de la recherche
- E4H0S2 Mémoire
  - E4H0S21 Mémoire professionnel

**DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE LA SPECIALITE « MANAGEMENT PUBLIC »**

**SEMESTRE 7 (MASTER 1)**

**E4G7S11 Environnement juridique**

- E4G7S111 Droits fondamentaux
- E4G7S112 Action économique des collectivités

**E4G7S12 Administration et pouvoir local**

- E4G7S121 Fonction publique
- E4G7S122 Sociologie du pouvoir local

**SEMESTRE 8 (MASTER 1)**

**E4G8S11 Formes d'action administrative**

- E4G8S111 Domaine, marchés publics
- E4G8S112 Droit de l'urbanisme

**E4G8S12 Modalités d'action de l'administration**

- E4G8S121 Contrôle de l'action locale
- E4G8S122 Séminaire : pratique de dossiers administratifs
- E4G8S123 Contentieux européens

**SEMESTRE 9 (MASTER 2)**

**- E4G9S1 Modalités d'action de l'administration territoriale**

- E4G9S11 Services publics (aspects juridiques communautaires et économiques)
- E4G9S12 Démocratie locale

**- E4G9S2 Performance publique**

- E4G9S21 L'évaluation des politiques publiques (droit)
- E4G9S22 Gestion des affaires publiques
- E4G9S23 Gestion des finances locales

**- E4G9S3 Citoyenneté et cadre de vie**

- E4G9S31 Politiques territoriales
- E4G9S32 Intercommunalité

**- E4G9M1 Outils méthodologiques**

- E4G9M11 Méthodologie de gestion des collectivités territoriales (Note de synthèse, Entraînement à l'oral, Information et communication)

**SEMESTRE 10 (MASTER 2)**

**- E4G0S1 Collectivités territoriales en Europe (approches comparatiste et communautaire)**

- E4G0S11 Le statut des collectivités locales en Europe
- E4G0S12 Les finances de l'Union européenne et les collectivités locales

**- E4G0S2 Approche juridique et économique de l'environnement**

- E4G0S21 Approche juridique de l'environnement
- E4G0S22 Economie de l'environnement
- E4G0S23 Aménagement durable

**- E4G0S3 Projet professionnel**

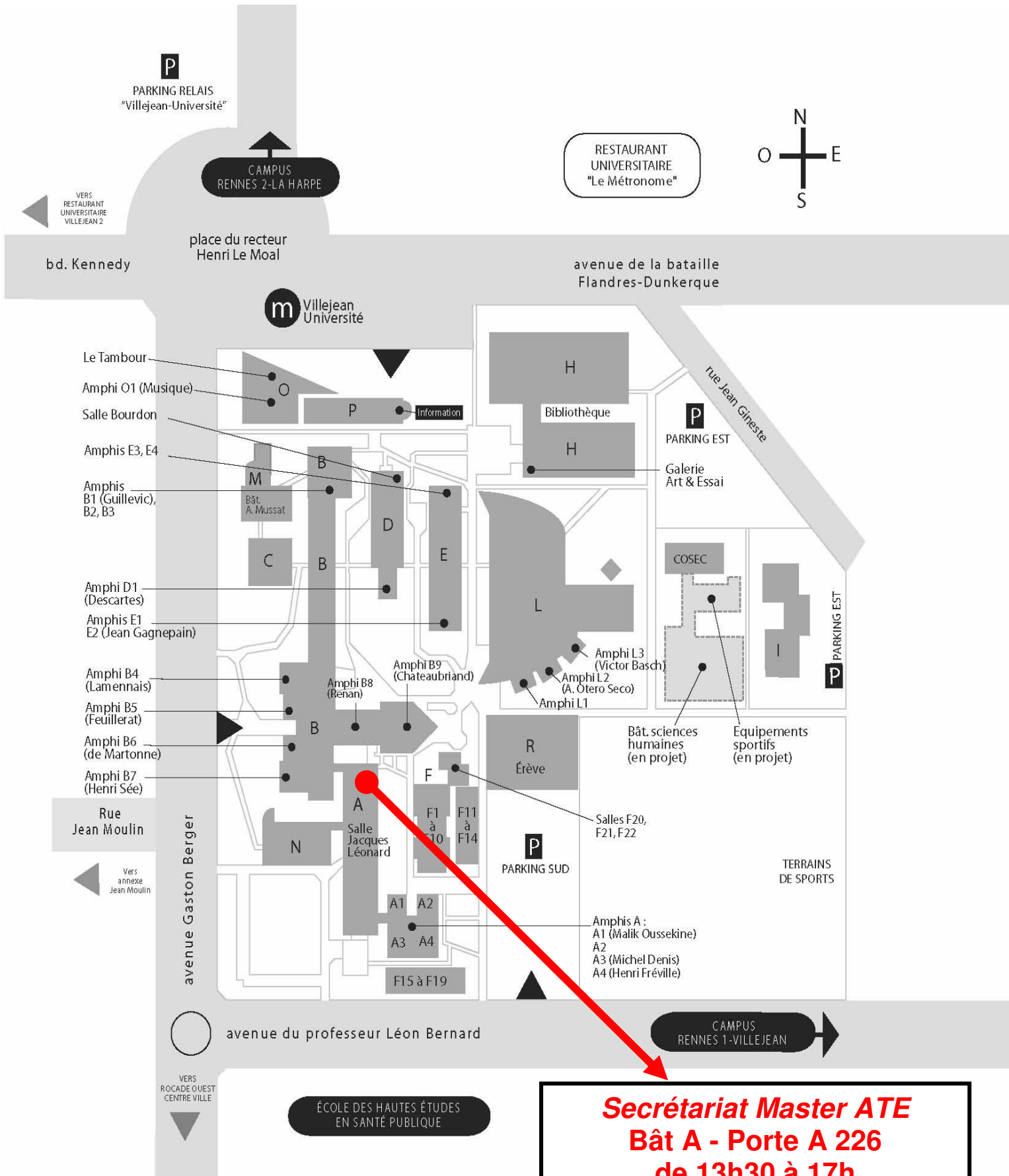
- E4G0S31 Suivi du stage obligatoire et du mémoire
- E4G0S32 Voyage d'études

**- E4G0M1 Méthodologie**

- E4G0M11 Conférences professionnelles portant sur l'action locale
- E4G0M121 Ateliers (ou recherche)

**Recherche - E4A0S21 Epistémologie et méthodologie**

- E4A0S22 Valorisation écrite et orale de la recherche



**Secrétariat Master ATE**  
**Bât A - Porte A 226**  
**de 13h30 à 17h**  
**(fermé le mercredi)**  
**après passage à l'accueil**  
**de l'UFR (A 220)**